



LETTRE D'INFORMATION

aux Représentants des Usagers (RU) du système de santé en Centre-Val de Loire

Renouvellement des mandats en Commission des usagers (CDU) 2023-2026

Vous l'avez attendu avec (im)patience... **L'appel à candidatures** pour le renouvellement des Commissions des usagers (CDU) a été lancé par l'Agence régionale de santé (ARS) le jeudi 8 septembre 2022. Il prendra **fin le 17 octobre 2022**.



La Commission des usagers (CDU), en quelques mots

La CDU est une instance hospitalière dont l'objectif principal est de créer un espace de dialogue et de débat entre les professionnels et les usagers du système de santé pour améliorer le fonctionnement et l'organisation de l'établissement de santé. Elle porte un regard sur l'ensemble des activités de l'établissement et notamment sur l'organisation des parcours de soins. Elle peut s'autosaisir de tout sujet lié à la qualité et la sécurité des soins. Ainsi, elle peut assurer le suivi des événements indésirables graves et des plaintes et réclamations. Enfin, elle peut mettre en place un projet des usagers.

Comment candidater ? Qui ? Combien de temps ?

Les associations agréées en santé sont invitées à transmettre les dossiers de candidatures de leurs bénévoles à l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire par mail à : ars-cvl-usagers@ars.sante.fr **avant le 17 octobre 2022**.

Les représentants des usagers seront nommés par le Directeur Général de l'ARS Centre-Val de Loire, pour une **durée de 3 ans**, renouvelable.

Les 4 postes (2 titulaires et 2 suppléants) des CDU au sein des établissements publics et privés de la région sont à pourvoir. Tous les candidats renouvelant leur mandature ou se présentant pour la première fois, doivent remplir le formulaire de candidature.

[FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)



Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser aux délégations départementales de l'ARS Centre-Val de Loire ou exprimer vos demandes par mail à : ars-cvl-usagers@ars.sante.fr ou par téléphone au **02 38 77 33 45**.

[LIRE NOTRE DOSSIER SUR LE
RENOUVELLEMENT DES CDU](#)





AU NATIONAL

9 septembre 2022 : Communiqué de presse « Les usagers de la santé feront entendre leur voix dans le Conseil National de la Refondation »

En début du mois, France Assos Santé a publié un communiqué de presse et a pris position dans le débat public et porter des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Nouvelles orientations stratégiques pour 2023-2026

France Assos Santé mènent des travaux pour définir les orientations stratégiques 2023 – 2026. Ces orientations vont structurer notre action et nous mobiliser autour des priorités que nous aurons définies pour notre collectif associatif. Ces travaux fondamentaux s'articulent logiquement avec notre contribution à la refondation du système de santé et avec nos 20 propositions.

France Assos Santé va présenter une proposition de loi

20 ans après la loi Kouchner, il est temps de donner un nouvel élan à la démocratie en santé ! C'est pourquoi, dans quelques semaines, France Assos Santé présentera une proposition de loi qui vise notamment à renforcer la représentation des usagers et le statut des RU.

Nouvel annuaire des représentants des usagers (RU)

Avant l'été 2023, un nouvel annuaire des RU sera mis à disposition de notre réseau. Il nous permettra d'animer la communauté de nos 15 000 RU et simplifiera l'ensemble des actions qui les concernent.

Bientôt... Parution des résultats d'une enquête sur la crise à l'hôpital

Les résultats d'une enquête très riche réalisée cet été au sein de notre réseau sur la crise à l'hôpital seront communiqués dans les prochains jours. A travers des centaines de verbatims (patients, RU...), cette enquête est un bon exemple de notre capacité à témoigner de la réalité de terrain et des constats des usagers et de leurs représentants. Ce rôle d'observatoire est également assuré en permanence par notre ligne d'écoute **Santé Info Droits**.

AU RÉGIONAL

23 septembre 2022 : Lancement du groupe de partage de pratiques sur la co-construction et la mise en œuvre du projet des usagers

Un groupe de partage de pratiques sera co-animé par la SRA Qualiris et France Assos Santé Centre-Val de Loire, en visioconférence, le 23/09/2022. Il est composé de binômes professionnels de santé / Représentants des usagers de certains établissements de santé qui se sont portés volontaires pour participer à l'élaboration d'un projet des usagers. Cela s'inscrit dans la même démarche initiée par notre webinaire du 13 mai 2022.

CONTACTS :

Lorène GARDIN : lgardin@france-assos-sante.org
et SRA QUALIRIS : qualiris@chr-orleans.fr

29 septembre 2022 : Journée de sensibilisation à l'Insuffisance Cardiaque

A l'occasion de la 3ème édition de la journée de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque, nous tiendrons un stand d'information à l'Institut Médical de Sologne à Lamotte-Beuvron. Mobilisez-vous pour sensibiliser les patients et les aidants à la prise en charge de cette pathologie !



4 octobre 2022 : Journée régionale de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

Le pôle de ressources, de compétences et d'expertise en ETP en région Centre Val de Loire organise sa **première journée annuelle régionale de l'ETP le mardi 4 octobre, de 8h45 à 17h30 à Tours**. La journée sera ensuite structurée autour de 3 thèmes : les nouvelles pratiques, les nouveaux champs et les nouvelles organisations en Education Thérapeutique du Patient. **LIRE LE PROGRAMME**

Dominique BEAUCHAMP, Présidente de France Assos Santé Centre-Val de Loire interviendra dès le début de matinée pour dire quelques mots d'introduction.

INSCRIPTION ICI

Répertoire "Prévention en actions"

France Assos Santé a mis en place une plateforme pour capitaliser les expériences des associations adhérentes. Il s'agit d'un outil permettant d'animer notre réseau associatif. Merci de prendre quelques minutes pour remplir une fiche-action sur cette **plateforme « Prévention en actions »** qui recense les actions de prévention et promotion de la santé des associations membres de notre réseau associatif.

Remplir la fiche-action en ligne **ICI**.

Découvrir la plateforme et toutes les actions recensées **ICI**.



Cliquez sur les images pour EN SAVOIR +

1 Arrêt des traitements : le Conseil constitutionnel saisi sur la question des directives anticipées par le Conseil d'Etat !

La 19 août 2022, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt dans lequel il saisi le Conseil constitutionnel d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) sur les dispositions de l'article L1111-11 du Code de la santé publique. En l'espèce, une équipe médicale a décidé de mettre un terme aux traitements dont bénéficiait un patient hospitalisé dans un service de réanimation. Plusieurs examens ont démontré que son état était insusceptible d'amélioration. Deux ans plus tôt, ce patient a rédigé une lettre dans laquelle il demande à son médecin traitant d'être maintenu en vie. Ses proches contestent les décisions d'arrêt des traitements. Ils soutiennent que la loi prévoyant que les directives anticipées ne puissent pas s'imposer aux médecins dans certains cas, méconnaît le principe de sauvegarde de la dignité de la personne humaine ainsi que la liberté de conscience et la liberté personnelle garantis par la Constitution (1958) et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789).



2 Semaine de la Sécurité des Patients du 21 au 25 novembre 2022 : Evénements indésirables associés aux soins

La semaine de la sécurité des patients est une opération annuelle de sensibilisation mise en œuvre par le Ministère de la Santé et de la Prévention. L'objectif étant de sensibiliser et interpeler les usagers du système de santé, favoriser le dialogue entre les patients ou résidents et les professionnels de santé et médico-sociaux. Le thème choisi cette année met l'accent sur les démarches de sécurité maximale, de qualité et de coordination des soins.

La sécurité des soins est une exigence, croissante et légitime : ensemble, mobilisons-nous ! N'hésitez pas à vous rapprochez des établissements de santé dans lesquels vous siégez afin de savoir si des actions vont être engagées.



3 Expérimentation de la carte e-vitale ou carte vitale biométrique contre la fraude sociale

Le Sénat a voté le 4 août, dans le cadre du Projet de loi de finances rectificatives (PLFR) pour 2022, une enveloppe de 20 millions d'euros pour lancer la mise en place d'une carte vitale biométrique avec pour ambition de lutter contre la fraude sociale et réduire le nombre de cartes surnuméraires. Sur le principe, on rajoute une donnée supplémentaire qui est l'empreinte digitale pour être sûr que le porteur de la carte est bien la personne soignée.

La revue *Espace Social Européen* relate dans son numéro 1220, que 6430 assurés expérimentent la carte e-vitale avec 114 professionnels de santé.



POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE



TOUTE L'ACTUALITÉ SUR LE SITE DE SPF



MÉDICO-SOCIAL

Les personnes âgées sont sujettes au risque de chutes pouvant entraîner de graves complications sur leur état de santé. Une étude américaine publiée en juillet 2022 dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA) démontre que l'adaptation de l'intensité et du spectre de lumière électroluminescente (LED) est associée à une réduction du risque de chutes par rapport à l'éclairage standard. Les établissements médico-sociaux s'équipent ainsi de plus en plus pour adapter l'éclairage dans les chambres et les salles de bain des résidents.

CULTURE SANTÉ

C'est au mois d'octobre 1994 que la campagne de sensibilisation intitulée **Le Cancer du Sein, Parlons-en !** est née en France. Sensibilisez les personnes autour de vous au dépistage et à la lutte contre le cancer du sein !

Le cancer du sein touche-t-il uniquement les femmes ?

Non, il peut toucher les hommes. Environ 500 cas sont diagnostiqués chaque année. C'est environ 0.5% des cancers masculins.



LES RENDEZ-VOUS À VENIR



AU NATIONAL

1 22 septembre 2022 : Webinaire sur le Monkeypox ou la variole du singe

Le 22 septembre 2022, France Assos Santé a organisé un webinaire de **16h30 à 17h30** sur le Monkeypox. Le replay sera disponible prochainement.

EN SAVOIR +

2 Formation sur les RU en Commission spécialisée droits des usagers à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)

La formation s'adresse principalement aux RU qui ont suivi la formation généraliste "RU En Avant!" en 2021 ou début 2022, et en priorité, ceux qui ont un mandat en Commission spécialisée droits des usagers (CSDU).

Le 17 octobre 2022, de 9h30 à 17h30.

Dans les locaux au siège de France Assos Santé à Paris (Adresse : 10, villa bosquet 75007 PARIS).

INSCRIPTION EN LIGNE ICI

AU RÉGIONAL

1 Formations

- **3 octobre 2022** : Représentants des usagers en Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). A la Polyclinique de Blois, de 9h30 à 17h.

2 Groupe d'échanges

- **17 octobre 2022** : Groupe d'échanges & analyse de pratiques à Blois, de 9h30 à 11h30.
- **29 novembre 2022** : Groupe d'échanges & analyse de pratiques en visioconférence - 9h30 à 11h30.

3 Formation "RU En Avant !", généraliste et obligatoire pour les représentants des usagers nommés depuis le 01/07/2016

- **21 et 22 novembre 2022** : **5 places restantes** 9h30 à 17h. A l'Hôtel Best Western "La porte des châteaux" à Meung-sur-Loire

Inscription à l'un de ces événements, contactez-nous au 02 38 80 88 92 ou par courriel à : centre-valdeloire@france-assos-sante.org

4 12 octobre 2022 : Comité régional

Le Comité régional de France Assos Santé Centre-Val de Loire se tiendra le 12 octobre prochain à Orléans, de 9h30 à 12h. La rencontre aura lieu dans les locaux de France Assos Santé, situés au 29 boulevard Rocheplatte à Orléans (salle de réunion au 5ème étage).

5 9 novembre 2022 : Webinaire organisé par France Assos Santé Centre-Val de Loire

La programmation du webinaire vous sera communiquée prochainement.

Les intervenants vous présenteront ce que sont les Dispositifs d'appui à la coordination (DAC), les Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) ainsi que les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



Webinaire

organisé par France Assos Santé Centre-Val de Loire

« Les soins de proximité : votre parcours de santé coordonné grâce aux dispositifs qui vous entourent. Quelle implication des représentants des usagers et des usagers du système de santé dans cette action ? »



09
NOVEMBRE
2022

9h30
à **12h**

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

WEBINAIRE GRATUIT
& OUVERT À TOUS



VOS INTERLOCUTRICES EN RÉGION

Lorène GARDIN, Coordinatrice régionale : 07.56.34.09.70

lgardin@france-assos-sante.org

Maëlle LAURANS, Chargée de mission : 07.56.34.10.17

mlaurans@france-assos-sante.org

Quittera ses fonctions le 30 septembre 2022.

Colombe BONNET, Assistante administrative : 02.38.80.88.92

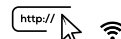
centre-valdeloire@france-assos-sante.org

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h30
13h30 - 17h



29, Boulevard Rocheplatte
45000 ORLÉANS



NOTRE SITE
INTERNET